



VERSAILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2017 à 19 heures.

Salle du Conseil municipal

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

1. Le compte-rendu sommaire des décisions du Maire, prises par délégation du Conseil municipal (art. L.2122-22 du CGCT) a été rapporté (cf. annexe);
2. Le procès-verbal de la précédente séance a été adopté ;
3. Le Conseil municipal a adopté, par voie de délibération, les points suivants :

2017.12.134

Budget principal et budget annexe du service de l'assainissement de la ville de Versailles.

Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2018.

1) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les opérations de dépenses d'investissement figurant dans les tableaux ci-après et dont le montant n'excède pas le quart du montant des crédits d'investissement (hors dette) votés en 2017 sur le budget principal de la ville de Versailles et sur le budget annexe de l'assainissement :

- le montant des crédits votés en 2017 pour le budget principal est de 40 895 377,29 €, le quart du montant d'investissement à prendre en considération s'élève donc à 10 223 844,32 €;

- le montant des crédits votés en 2017 pour le budget annexe du service de l'assainissement est de 2 218 985,09 €, le quart du montant d'investissement à prendre en considération s'élève donc à 554 746,27 € ;

2) que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets primitifs 2018 du budget principal et du budget annexe du service de l'assainissement de la Ville lors de leur adoption en mars 2018.

Catégorie A : Opérations nouvelles		
Catégorie B : Gros entretien de bâtiments, de voirie, d'espaces verts		
Catégorie C : Acquisition de matériel et de mobilier		
Catégorie D : Opérations diverses (surcharges foncières, acquisitions immobilières...)		
900 - Services généraux des administrations publiques locales		
Chapitre	code catégorie	Montant 2018
900	CATEGORIE B	145 460
900	CATEGORIE C	906 475
	Total chapitre 900	1 051 935
902 - Enseignement et formation		
Chapitre	code catégorie	Montant 2018
902	CATEGORIE B	316 502
902	CATEGORIE C	66 300
902	Total chapitre 902	382 802
903 - Culture		
Chapitre	code catégorie	Montant 2018
903	CATEGORIE B	39 500
903	CATEGORIE C	28 025
	Total chapitre 903	67 525
904 - Sport et jeunesse		
Chapitre	Code programme	Montant 2018
904	CATEGORIE B	57 000
904	CATEGORIE C	62 000
904	Total chapitre 904	119 000
905 - Interventions sociales et santé		
Chapitre	Code programme	Montant 2018
905	CATEGORIE A	30 875,00
905	Total chapitre 905	30 875,00

906 - Famille		
Chapitre	Code programme	Montant 2018
906	CATEGORIE A	100 000,00
906	CATEGORIE B	21 000,00
906	CATEGORIE C	12 600,00
906	Total chapitre 906	133 600,00
907 - Logement		
Chapitre	Code programme	Montant 2018
907	CATEGORIE B	29 500,00
907	CATEGORIE D	150 000,00
907	Total chapitre 907	179 500,00
908 - Aménagement et services urbains - environnement		
Chapitre	Code programme	Montant 2018
908	CATEGORIE A	1 402 250,00
908	CATEGORIE B	494 550,00
908	CATEGORIE C	149 850,00
908	CATEGORIE D	33 750,00
908	Total chapitre 908	2 080 400,00
909 - Action économique		
Chapitre	Code programme	Montant 2018
909	CATEGORIE B	5 000,00
909	CATEGORIE C	21 000,00
909	Total chapitre 909	26 000,00
911 - Dettes et autres opérations financières		
Chapitre	Code nature	Montant 2018
911	275 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES - GESTION LOCATIVE	5 000,00
911	165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS - EDUCATION	1 500,00
909	Total chapitre 911	6 500,00
TOTAL général budget principal de la Ville		4 078 137,00

budget annexe de l'assainissement de la Ville de Versailles

Chapitre	Code programme	Montant 2018
Chapitre 20	frais d'insertion (A)	3 500
chapitre 23	OP 1860 - Rue Saint-adelaïde	15 000
chapitre 23	OP 1861 - Avenue de Saint-Cloud - Latérale Nord (entre la rue de la Paroisse et Maréchal Foch)	15 000
chapitre 23	OP 1862 - Rue d'Artois	15 000
chapitre 23	OP 1864 - Rue des Etats Généraux (entre Noailles et impasse de chemin de fer)	15 000
chapitre 23	OP 1865 - Avenue de Sceaux (entre Place Lyautey et rue Royale)	10 000
Sous total chapitre 23 (B)		70 000
Total crédits anticipés (A+ B) - Budget annexe de l'assainissement		73 500,00

2017.12.135

Contribution annuelle de la ville de Versailles au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Yvelines.

Convention fixant les modalités de versement pour 2018.

- 1) *d'approuver les termes de la convention relative aux modalités de paiement, pour 2018, de la contribution de la ville de Versailles au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Yvelines, pour son fonctionnement, s'élevant à 3 300 356,90 € et dont le versement est mensuel ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.*

2017.12.136

Associations et autres organismes.

Attribution de subventions de la ville de Versailles pour 2018.

- 1) *l'attribution par la ville de Versailles des subventions suivantes aux associations et autres organismes pour l'année 2018 ;*
- 2) *d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget primitif 2018, pour le budget principal ;*
- 3) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les conventions et autres actes auxquels elles se rapportent.*

2017.12.137

Vie associative à Versailles.

Conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville et les associations Solidarités coordination Yvelines (SCY),

Ouverture et soutien pour entreprendre et rebondir (OSER 78) et Envol 78.

- 1) *d'approuver les conventions d'objectifs et de moyens entre la ville de Versailles et les associations suivantes, visant à verser des primes de retour à l'emploi d'un montant de 200 € pour chaque emploi retrouvé, dans la limite d'une enveloppe totale annuelle de 5 400 € pour l'année 2018 :*
 - *Envol 78 ;*
 - *Solidarité coordination Yvelines (SCY) et Ouverture et soutien pour entreprendre et rebondir (OSER 78) ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les conventions précitées, d'une durée de 3 ans, et tout document s'y rapportant.*

2017.12.138

Office de tourisme de Versailles.

Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'Office de tourisme pour la période 2018-2020.

- 1) *d'approuver la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Versailles et l'Office de tourisme de Versailles pour la période 2018-2020 ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document s'y rapportant ;*
- 3) *de fixer le montant de la subvention à 675 000 € pour l'année 2018.*

2017.12.139

Dénomination « station classée de tourisme ».

Demande de labellisation pour la ville de Versailles.

- 1) *d'approuver le dossier de demande de classement en « station classée de tourisme » pour l'ensemble du territoire de la ville de Versailles ;*
- 2) *de déclarer que la commune n'a pas fait l'objet d'une infraction aux législations et réglementations sanitaires durant les trois années qui précèdent l'année de cette demande de classement ;*
- 3) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à adresser au Préfet des Yvelines ledit dossier, conformément à l'article R.133-38 du Code du tourisme, et à signer-tout document s'y rapportant.*

2017.12.140

Usage non-résidentiel de logements à Versailles.

Mise en place des procédures de changement d'usage des locaux et d'enregistrement des meublés de tourisme.

Abrogation de la délibération n° 2017.09.103 du Conseil municipal du 28 septembre 2017.

- 1) *d'abroger la délibération n° 2017.09.103 du Conseil municipal de Versailles du 28 septembre 2017 relative à la mise en place des procédures de changement d'usage des locaux et d'enregistrement des meublés de tourisme dans le cadre de l'usage non résidentiel de logements à Versailles ;*
- 2) *de mettre en place la procédure de changement d'usage des locaux d'habitation situés sur le territoire de la ville de Versailles, permise par la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;*

- 3) *d'adopter le mécanisme de compensation en cas de changement d'usage de locaux d'habitation à l'exception des catégories de locaux suivantes :*
 - a. *les locaux destinés à l'exercice d'une profession libérale réglementée,*
 - b. *les locaux destinés à la réalisation d'une mission d'intérêt général,*
 - c. *premier logement qualifié de résidence secondaire d'une même tout personne physique propriétaire ;*

La compensation de la perte de surface résidentielle est réalisée par la création de nouvelles surfaces de logement de taille équivalente ;
- 4) *de mettre en place un sursis à compensation, pour une durée de 4 ans, de tout hébergeur ayant déjà déclaré un meublé à Versailles ;*
- 5) *de mettre en place, pour les logements exemptés de compensation, la délivrance une autorisation préalable temporaire pour une durée de 9 ans, à l'exception du dernier cas précité. Cette autorisation sera attachée au propriétaire à titre personnel. Il y sera mis fin automatiquement lors de la vente du logement faisant l'objet de la demande ;*
- 6) *de mettre en place la procédure d'enregistrement pour tous les meublés de tourisme auprès de la Commune, prévue par la loi du 7 octobre 2016, étant précisé que cette déclaration d'enregistrement donnera lieu à la délivrance d'un numéro d'enregistrement pour toutes les locations meublées de courte durée (résidence principale ou non) ;*
- 7) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce nouveau dispositif.*

2017.12.141

Soutien au commerce de proximité.

Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Versailles et l'association Union versaillaise du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (UVCIA).

- 1) *d'approuver la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Versailles et l'association Union versaillaise du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (UVCIA) au titre des années 2018, 2019 et 2020 ;*
- 2) *d'attribuer une subvention de la Ville à l'UVCIA d'un montant de 36 000 € pour l'année 2018 ;*
- 3) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document s'y rapportant.*

2017.12.142

Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du site patrimonial remarquable de Versailles.

Demande de modification de la Ville auprès de l'Etat.

Abrogation de la délibération n° 2017.03.39 du Conseil municipal du 16 mars 2017.

- 1) *d'autoriser M. le Maire à saisir M. le Préfet des Yvelines afin que soit diligentée, par les services de l'état, la modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) concernant l'accompagnement du transfert du lycée Jules Ferry sur le plateau de Satory en favorisant la reconversion du site actuel d'implantation du lycée par une modification du zonage plus adaptée à la morphologie urbaine de la parcelle du 29 rue du Maréchal Joffre et en clarifiant les dispositions réglementaires de la zone SD' ;*
- 2) *d'abroger la délibération n° 2017.03.39 du Conseil municipal de Versailles du 16 mars 2017 relative à la demande de modification de la Ville auprès de l'Etat dans le cadre du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du site patrimonial remarquable de Versailles ;*
- 3) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents y afférents.*

2017.12.143

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Exercice 2016.

de prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, sur le territoire de la ville de Versailles, pour l'exercice 2016.

2017.12.144

Avenant n° 9 au contrat de concession conclu entre la Ville et la Société du parking du boulevard de la Reine (SPBR).

Répartition des charges concernant la dépenalisation du stationnement et le reversement du forfait post stationnement (FPS) minoré.

- 1) *d'approuver les termes de l'avenant n° 9 au contrat de délégation de service public sous forme de concession relatif à la construction et à la gestion du parc de stationnement en ouvrage Reine-Richaud et à l'exploitation du stationnement sur voirie dans le secteur Rive-Droite, conclu entre la ville de Versailles et la société du parking du boulevard de la Reine (SPBR), portant sur :*
 - les modalités de facturation des services complémentaires Paybyphone ;
 - les modalités de reversement à la Ville des forfaits post stationnement (FPS) ;
 - les modalités de remboursement au délégataire des frais de gestion liés au paiement des FPS à l'horodateur ;
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer cet avenant et tous documents s'y rapportant.*

2017.12.145

Aménagement de locaux d'exploitation pour la gestion du parking de la place d'Armes.

Avenant n° 2 à la convention de financement conclue entre la ville de Versailles et l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

- 1) *d'approuver l'avenant n° 2 à la convention de financement conclue entre la ville de Versailles et l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) pour l'aménagement des locaux d'exploitation pour la gestion du parking de la place d'Armes à Versailles, portant sur une augmentation de ces travaux et des participations financières relatives suivants :*
 - 267 000 € pour l'EPV, dont 47 000 € de participation pour les travaux supplémentaires,
 - 247 000 € pour la Ville, dont 47 000 € de participation pour lesdits travaux ;
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.*

2017.12.146

Emprises constituant la voie de l'impasse de Toulouse à Versailles, appartenant aux membres de l'Association syndicale libre (ASL) de l'impasse de Toulouse.

Acquisition par la Ville.

- 1) *d'approuver l'acquisition par la ville de Versailles, auprès de l'Association syndicale libre (ASL) de l'impasse de Toulouse d'une emprise foncière totale d'environ 851 m² issue des parcelles cadastrées à la section AE n° 247, n° 413, n° 412, n° 251, n° 244, n° 439, n° 398, n° 434, n° 231, n° 429, n° 239, n° 405 et n° 392, situées impasse de Toulouse à Versailles, au prix de 1 € (un euro) par parcelle, en vue de la municipalisation de cette voie de circulation ;*
Etant précisé que n'est pas compris dans le transfert de propriété le volume bâti des parcelles cadastrées AE n° 247 et 434 ;
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'acquisition à intervenir entre la Ville et l'ASL de l'impasse de Toulouse ainsi que tous actes et documents s'y rapportant.*

2017.12.147

Place située à la jonction de l'avenue de la Maye, de l'avenue de l'Amiral Serre et de la rue Henri le Sidaner.

Dénomination « Place Raymond Aron ».

- 1) *de dénommer la place située à la jonction de l'avenue de la Maye, de l'avenue de l'Amiral Serre et de la rue Henri le Sidaner, à Versailles, « Place Raymond Aron » ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à transmettre cette présente délibération à M. le Préfet des Yvelines et notamment, auprès du bureau du cadastre et à prendre toute autre mesure ou acte nécessaire à son exécution, ainsi qu'à signer tous documents s'y rapportant.*

2017.12.148

Accompagnement scolaire dans les maisons de quartier de la ville de Versailles. Convention d'objectifs et de financement « contrat local d'accompagnement à la scolarité » (CLAS) entre la Ville et la caisse d'allocations familiales des Yvelines (CAFY).

- 1) *d'approuver les termes de la convention d'objectifs et de financement « contrat local d'accompagnement scolaire » (CLAS) conclue entre la ville de Versailles et la Caisse d'allocations familiales des Yvelines pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 7 juillet 2018 et dont le montant de l'aide financière est de 63 100 € ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document s'y rapportant.*

2017.12.149

Stage pratique au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA). Convention type d'accueil de stagiaires bénévoles au sein des services de la ville de Versailles.

- 1) *d'approuver les termes de la convention type d'accueil, au sein des services de la ville de Versailles, d'un stagiaire bénévole dans le cadre du stage pratique en vue du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA) ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les conventions qui seront conclues individuellement avec chaque stagiaire bénévole et tout document y afférent.*

2017.12.150

Réseau des bibliothèques municipales de Versailles. Adoption du projet d'établissement 2018-2023 et modification du règlement intérieur.

- 1) *d'approuver le projet d'établissement du réseau des bibliothèques municipales de Versailles ;*
- 2) *d'approuver les modifications corrélatives du règlement intérieur du réseau des bibliothèques municipales.*

2017.12.151

Soutien apporté à la ville de Versailles en vue de l'exposition « 350 ans de présence militaire à Versailles » à l'Espace Richaud.

Convention de mécénat entre la Ville et la société Nexter Systems.

- 1) *d'accepter le don au profit de la ville de Versailles, de la part de la société Nexter Systems, en vue de l'exposition « 350 ans de présence militaire à Versailles » à l'Espace Richaud, d'un montant de 80 000€, sur deux ans à raison de deux versements :
- 50 000 € en 2017,
- 30 000 € en 2018 ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention* de mécénat entre la Ville et Nexter Systems ainsi que tout autre document s'y rapportant.*

2017.12.152

Personnel territorial de la ville de Versailles. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

(abroge la délibération n° 2016.09.120 du Conseil municipal du 29 septembre 2016)

- 1) *d'abroger la délibération n° 2016.09.120 du 29 septembre 2016 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au profit du personnel municipal de Versailles ;*
- 2) *d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2018, selon les modalités détaillées ci-après et dans la limite des textes applicables à la fonction publique d'Etat, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) aux agents titulaires, stagiaires et contractuels, à temps complet, à temps non complet ou à temps partiel :*

a- Les bénéficiaires :

Tous les cadres d'emplois figurant en annexe bénéficient de l'IFSE.

b- La détermination des groupes de fonctions et des montants maximums :

Chaque emploi ou cadre d'emplois est réparti entre différents groupes de fonctions au vu des critères professionnels suivants :

- fonctions d'encadrement, de pilotage et d'organisation,
- technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions,
- sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel,

Groupes de fonctions	Fonctions / Emplois
A1	Direction générale et direction de Cabinet
A2	Directeur
A3	Encadrement et/ou expertise
B1	Chef de service
B2	Responsable d'encadrement
B3	Instruction avec expertise
C1	Encadrement
C2	Exécution technique
C3	Exécution simple

Les montants minimum et maximum d'IFSE pouvant être versés par cadre d'emplois et par groupe de fonctions se situent en annexe* à la présente délibération.

Les agents logés par nécessité absolue de service bénéficient de montants maximum spécifiques.

c- Le réexamen du montant de l'IFSE :

Le montant annuel attribué à l'agent fera l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de fonctions,
- au moins tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent,

d- Les modalités de maintien ou de suppression de l'IFSE :

Conformément au décret n° 2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés :

- en cas de congé pour maladie ordinaire, pour accident de service et de maladie professionnelle : l'IFSE suivra le sort du traitement,
- pendant les congés annuels et les congés pour maternité, paternité et d'accueil de l'enfant ou pour adoption : l'IFSE sera maintenu intégralement,
- en cas de congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie : le versement de l'IFSE sera suspendu.

e- Périodicité de versement :

L'IFSE sera versé mensuellement.

Le montant est proratisé en fonction du temps de travail réellement effectué par l'agent.

f- Clause de revalorisation :

Les montants maximum (plafonds) évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

3) de ne pas instaurer de complément indemnitaire annuel (CIA) ;

4) de préciser que le RIFSEEP est exclusif de tout autre régime indemnitaire de même nature ;

Le RIFSEEP ne pourra pas se cumuler avec :

- la prime de fonction et de résultat,
- l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS),
- l'indemnité d'administration et de technicité (IAT),
- l'indemnité d'exercice des missions de Préfecture (IEMP),
- la prime de service et de rendement (PSR),
- l'indemnité spécifique de service (ISS),
- la prime de fonction informatique ;

Le RIFSEEP est en revanche cumulable avec :

- l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (frais de déplacement, ...),
 - les dispositifs d'intéressement collectif,
 - les indemnités différentielles complétant le traitement indiciaire et l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA),
 - les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, ...),
 - la prime de responsabilité versée aux agents détachés sur emploi fonctionnel,
 - les primes dont la mise en place est antérieure à 1984 et qui entrent donc dans le cadre des avantages acquis (prime de fin d'année, prime cadre) ;
- 5) que M. le Maire fixera par arrêté les attributions individuelles dans la limite des plafonds prévus par la réglementation en vigueur ;
- 6) que toutes les rémunérations versées antérieurement à la présente délibération, soit par absence de fondement légal, soit par absence de mise en œuvre, ne feront pas l'objet d'un ordre de reversement.

2017.12.153

Personnel territorial de la ville de Versailles.

Ralliement à la procédure de consultation engagée par le Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France, en vue du renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire.

- 1) de se joindre à la procédure de consultation, en vue du renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire, que le Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France va engager début 2018, conformément à l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée ;
- 2) de prendre acte que les taux de cotisation seront soumis préalablement à la Ville afin qu'elle puisse prendre la décision d'adhérer ou non au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2019.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché en Mairie le lendemain de la séance.

François de MAZIERES
Maire de Versailles



VERSAILLES

Montants d'Indemnité de Fonctions, de sujétions et d'expertise par cadres d'emploi et groupes de fonction

Annexe à la délibération n°2017-12-XX du 14 décembre 2017

Filière administrative

Administrateur			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
A1	Direction Générale - Direction de cabinet	de 1 776€ à 49 980€	de 1 776€ à 49 980€
A2	Directeurs et directeurs adjoints	de 1 776€ à 46 920€	de 1 776€ à 46 920€
A3	Encadrement et/ou expertise	de 1 776€ à 42 330€	de 1 776€ à 42 330€

Attaché			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
A1	Direction Générale - Direction de cabinet	de 1 776€ à 36 210€	de 1 776€ à 22 310€
A2	Directeurs et directeurs adjoints	de 1 776€ à 32 130€	de 1 776€ à 17 250€
A3	Encadrement et/ou expertise	de 1 776€ à 25 500€	de 1 776€ à 14 320€

Rédacteur			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
B1	Responsable d'encadrement	de 1 584€ à 17 480€	de 1 584€ à 8 030€
B2	Adjoint chef de service - coordination d'équipe	de 1 584€ à 16 015€	de 1 584€ à 7 220€
B3	Animation et/ou expertise	de 1 584€ à 14 650€	de 1 584€ à 6 670€

Adjoint administratif			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
C1	Encadrement	de 1 332€ à 11 340€	de 1 332€ à 7 090€
C2	Exécution avec niveau supérieur	de 1 332€ à 10 800€	de 1 332€ à 6 750€
C3	Exécution	de 1 332€ à 9 070€	de 1 332€ à 5 670€

Montants d'Indemnité de Fonctions, de sujétions et d'expertise par cadres d'emploi et groupes de fonction

Annexe à la délibération n°2017-12-XX du 14 décembre 2017

Filière technique

Agent de maîtrise			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
C1	Encadrement	de 1 332€ à 11 340€	de 1 332€ à 7 090€
C2	Exécution avec niveau supérieur	de 1 332€ à 10 800€	de 1 332€ à 6 750€
C3	Exécution	de 1 332€ à 9 070€	de 1 332€ à 5 670€

Adjoint technique			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
C1	Encadrement	de 1 332€ à 11 340€	de 1 332€ à 7 090€
C2	Exécution avec niveau supérieur	de 1 332€ à 10 800€	de 1 332€ à 6 750€
C3	Exécution	de 1 332€ à 9 070€	de 1 332€ à 5 670€

Filière médico sociale

Conseiller socio-éducatif			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
A1	Direction Générale - Direction de cabinet	de 1 776€ à 19 480€	de 1 776€ à 19 480€
A2	Directeurs et directeurs adjoints	de 1 776€ à 15 300€	de 1 776€ à 15 300€
A3	Encadrement et/ou expertise	de 1 776€ à 11 800€	de 1 776€ à 11 800€

Assistant socio-éducatif			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
B1	Responsable d'encadrement	de 1 584€ à 11 970€	de 1 584€ à 11 970€
B2	Adjoint chef de service - coordination d'équipe	de 1 584€ à 10 560€	de 1 584€ à 10 560€
B3	Animation et/ou expertise	de 1 584€ à 9 570€	de 1 584€ à 9 570€

ATSEM			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
C1	Encadrement	de 1 332€ à 11 340€	de 1 332€ à 7 090€
C2	Exécution avec niveau supérieur	de 1 332€ à 10 800€	de 1 332€ à 6 750€
C3	Exécution	de 1 332€ à 9 070€	de 1 332€ à 5 670€

Agent Social			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
C1	Encadrement	de 1 332€ à 11 340€	de 1 332€ à 7 090€
C2	Exécution avec niveau supérieur	de 1 332€ à 10 800€	de 1 332€ à 6 750€
C3	Exécution	de 1 332€ à 9 070€	de 1 332€ à 5 670€



VERSAILLES

Montants d'Indemnité de Fonctions, de sujétions et d'expertise par cadres d'emploi et groupes de fonction

Annexe à la délibération n°2017-12-XX du 14 décembre 2017

Filière animation

Animateur			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
B1	Responsable d'encadrement	de 1 584€ à 17 480€	de 1 584€ à 8 030€
B2	Adjoint chef de service - coordination d'équipe	de 1 584€ à 16 015€	de 1 584€ à 7 220€
B3	Animation et/ou expertise	de 1 584€ à 14 650€	de 1 584€ à 6 670€

Adjoint d'animation			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
C1	Encadrement	de 1 332€ à 11 340€	de 1 332€ à 7 090€
C2	Exécution avec niveau supérieur	de 1 332€ à 10 800€	de 1 332€ à 6 750€
C3	Execution	de 1 332€ à 9 070€	de 1 332€ à 5 670€

Filière sportive

ETAPS			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
B1	Responsable d'encadrement	de 1 584€ à 17 480€	de 1 584€ à 8 030€
B2	Adjoint chef de service - coordination d'équipe	de 1 584€ à 16 015€	de 1 584€ à 7 220€
B3	Animation et/ou expertise	de 1 584€ à 14 650€	de 1 584€ à 6 670€

Filière culturelle

Adjoint du patrimoine			
Groupe de fonction	Fonctions (à titre indicatif)	Agent non logé	Agent logé par nécessité absolue de service
C1	Encadrement	de 1 332€ à 11 340€	de 1 332€ à 7 090€
C2	Exécution avec niveau supérieur	de 1 332€ à 10 800€	de 1 332€ à 6 750€
C3	Execution	de 1 332€ à 9 070€	de 1 332€ à 5 670€

COMPTE-RENDU des décisions prises par M. le Maire
en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
(délibération du 28 mars 2014)

Les décisions du Maire sont consultables au service des Assemblées.

Date	N°	OBJET
4 octobre 2017	2017/190	Droit d'impression et de reprographie de la carte d'orientation 2015-D78-169. Convention de mise à disposition entre le club Guyancourt Orientation 78 et la ville de Versailles.
4 octobre 2017	2017/191	Exposition « Joseph Dadoune - Sillons » du 7 octobre au 3 décembre 2017 à l'Espace Richaud à Versailles. Contrat de mise à disposition d'œuvres et de cession temporaire du droit d'exposition à titre gratuit entre la Ville et Joseph Dadoune.
4 octobre 2017	2017/192	Exposition « Joseph Dadoune - Sillons » du 7 octobre au 3 décembre 2017 à l'Espace Richaud à Versailles. Convention de prêt d'œuvres d'art entre la Ville et le Fonds régional d'art contemporain d'Ile-de-France.
4 octobre 2017	2017/194	Armement de la police municipale de Versailles. Autorisation d'occupation temporaire du stand de tir de garnison jusqu'au 7 juillet 2022.
6 octobre 2017	2017/195	Repas en liaison froide sans retraitement pour des enfants de moins de 3 ans. Accord-cadre à bons de commande conclu suite à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable avec la société Sorest, dont le seuil minimum est de 3 000 € HT, soit 3 165 € TTC et le seuil maximum de 23 000 € HT, soit 24 265 € TTC, pour une durée de 3 semaines à compter du 4 décembre 2017 au 22 décembre 2017 inclus. Le montant sera réglé selon un prix unitaire et en fonction des quantités réellement exécutées.
9 octobre 2017	2017/196	Prestations de transports scolaires, sportifs, socio-éducatifs et de loisirs: - lot n°1 « transport d'enfants des établissements scolaires, des accueils de loisirs et des personnes participant aux activités organisées dans Versailles » ; - lot n°2 « transport des enfants des établissements scolaires, des accueils de loisirs et des personnes participant aux activités organisées en dehors de Versailles » ; Avenants n°1 conclus avec la société Savac ayant pour objets d'apporter une modification de l'article sur l'indice de révision des prix pour les marchés. Sans incidence financière.
9 octobre 2017	2017/197	Réalisation de la gare routière et du parking souterrain à Versailles Chantiers. Mise à disposition par la Ville d'une partie de la parcelle cadastrée BS n° 160 au profit de la société Eiffage, du 9 octobre 2017 au 30 novembre 2018, pour l'installation de la base vie travaux de l'opération.
9 octobre 2017	2017/198	Réalisation de la gare routière et du parking souterrain à Versailles Chantiers. Mise à disposition par la Ville d'une partie de la parcelle cadastrée BS n° 160 au profit de la société Eiffage, du 16 octobre 2017 au 31 mars 2019, pour l'installation d'une passerelle piétonne aux fins de garantir l'accès au Hall 2 de la gare pendant les travaux de l'opération.
9 octobre 2017	2017/199	Rénovation de l'assainissement par chemisage continu – 4 lots. Marchés conclus suite à une procédure adaptée, avec les sociétés : - lot n°1 « Rue Deroisin » avec la société M3R pour un montant estimatif de 52 430 € HT, soit 62 916,00 € TTC pour une durée de 4 semaines. - lot n°2 « Rue Royale » avec la société COLAS IDF pour un montant estimatif de 31 800 € HT, soit 38 160,00 € TTC pour une durée de 4 semaines. - lot n°3 « rue Benjamin Franklin » avec la société SEIRS TP pour un montant estimatif de 60 155,00 € HT, soit 72 186,00 € TTC pour une durée de 6 semaines. - lot n°4 « rue Saint-Nicolas/chemin des Fausses Reposes » avec la société SEIRS TP pour un montant estimatif de 67 288,50 € HT, soit 80 746,20 € TTC pour une durée de 8 semaines.
11 octobre 2017	2017/200	Création d'une piste cyclable, amélioration de la circulation piétonne et aménagement paysager de l'entrée de Ville avenue des Etats-Unis à Versailles. Marché conclu suite à une procédure adaptée, avec la société Colas Idf Normandie pour un montant estimatif de 389 965,86 € HT, soit 467 959,03 € TTC pour une durée de 3 mois et 2 semaines. Montant réglé selon un prix unitaire et en fonction des quantités réellement exécutées.

12 octobre 2017	2017/201	Locaux ayant vocation à recevoir une activité économique ou culturelle. Mise à disposition, par l'Etat, à titre précaire et révocable, au profit de la ville de Versailles d'un immeuble situé au 20, rue Montbaouron à Versailles.
12 octobre 2017	2017/202	Immeuble domanial situé 20, rue Montbaouron à Versailles. Mise à disposition à titre précaire et révocable par la ville de Versailles au profit de l'Académie internationale des arts du spectacle (AIDAS).
12 octobre 2017	2017/203	Hôtel de Ville situé 4 avenue de Paris à Versailles. Convention d'occupation temporaire du domaine public communal à titre gracieux, précaire et révocable au profit du Syndicat mixte pour la gestion des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGSEVESC) et conditions d'accès aux ouvrages appartenant au Syndicat.
13 octobre 2017	2017/204	Travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public et de la voirie des rues Metz, Nancy et Verdun, lot n°2 « travaux d'aménagement voirie réseaux divers (VRD) ». Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société Colas IDFN pour un montant estimatif de 294 544,50 € HT, soit 353 453,40 € TTC, montant réglé selon un prix unitaire et en fonction des quantités réellement exécutées, pour une durée de 3 mois et demi.
13 octobre 2017	2017/205	Local commercial situé au rez-de-chaussée de la baraque sise 58 rue d'Anjou à Versailles. Résiliation du bail commercial conclu entre la Ville et Mme Oi Chung Chan suite à cessation d'activité.
13 octobre 2017	2017/206	Mise à disposition par la ville de Versailles à des associations de locaux et d'équipements sportifs municipaux à partir de l'année scolaire 2017/2018. Conventions pluriannuelles avec les associations bénéficiaires.
13 octobre 2017	2017/207	Mise à disposition, à titre gracieux, du stade et du gymnase Tissot de Satory. Convention entre la Ville et le Groupement blindé de Gendarmerie mobile de Versailles-Satory pour l'année scolaire 2017/2018.
13 octobre 2017	2017/208	Exposition « Un Orient sans mirages, Georges Gasté (1869-1910) - Peintures et photographies » au musée Lambinet du 4 novembre 2017 au 18 février 2018. Contrat de cession de droits d'auteur au profit de la ville de Versailles conclu avec la commissaire scientifique en vue de la rédaction du catalogue de l'exposition pour un coût total de 5 523 €.
17 octobre 2017	2017/209	Acquisition du socle transverse du chantier de dématérialisation constitué d'une gestion électronique de documents (GED) et d'un parapheur électronique (e-Parapheur). Avenant n°1 à l'accord cadre relatif au lot n°2 « acquisition, déploiement et maintenance d'une solution de parapheur électronique » avec la société Srci ayant pour objet le transfert des applications Saas actuelles sur le socle IXBus pour un montant de 13 815 € HT soit 16 578 € TTC avec échelonnement des paiements.
19 octobre 2017	2017/210	Liaisons opérateurs inter-bâtiments et accès internet pour le groupement constitué entre la ville de Versailles, le centre communal d'action sociale et la communauté d'agglomération de Versailles Grand-Parc – 2 lots. Accord-cadre mono-attributaire exécuté par émission de bons de commande, conclu suite à une procédure d'appel d'offres ouvert avec : - la société Bouygues Telecom pour le lot n°1 « liaisons inter-bâtiments », prestations estimées pour 4 ans à 950 000 € HT ; - la Sa Orange – Agence Entreprise Défense Ouest Francilien pour le lot n°2 « liaisons Adsl », prestations estimées pour 4 ans à 42 000 € HT. Pour une durée de 4 ans non reconductible à compter de la date de notification. Montants réglés selon des prix unitaires et en fonction des quantités réellement exécutées et un taux de remise en dehors dudit bordereau des prix unitaires (BPU).
19 octobre 2017	2017/211	Prestations de télécommunications pour le groupement constitué entre la ville de Versailles, le centre communal d'action sociale et ses annexes et la communauté d'agglomération de Versailles Grand-Parc – 2 lots. Accord-cadre mono-attributaire exécuté par émission de bons de commande, conclu suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, avec : - la Sa Orange pour le lot n°1 « téléphonie », prestations estimées annuellement 183 000 €HT soit 219 600 € TTC; - la Société Française Radiotéléphone (Sfr) pour le lot n°2 « téléphonie mobile », prestations estimées annuellement à 90 000 € HT soit 110 400 € TTC. Pour une durée d'un 1 an renouvelable trois fois soit 4 ans à compter de la date de notification. Montants réglés selon des prix unitaires et en fonction des quantités réellement exécutées et un taux de remise en dehors dudit BPU.

20 octobre 2017	2017/212	Régie de recettes de la direction de la sécurité. Modification.
20 octobre 2017	2017/213	Régie centrale d'avances à la direction de la sécurité pour le remboursement des abonnements de stationnement payant. Modifications.
20 octobre 2017	2017/214	Régie d'avances pour le remboursement des frais engagés par le directeur général des services de la Ville et par le directeur de la culture. Modifications.
20 octobre 2017	2017/215	Convention d'utilisation de la piscine Gendarmerie de Versailles-Satory, au profit des séniors de la maison de quartier Saint-Louis à Versailles, pour un montant hebdomadaire total de 124 €. Convention et son avenant n°1 conclus entre la gendarmerie et la Ville pour la saison 2017/2018.
20 octobre 2017	2017/216	Mise à disposition à titre gracieux de locaux sis 11 rue Edme Frémy, au profit de la maison de quartier des Chantiers de la ville de Versailles pour l'activité « contrat local d'accompagnement à la scolarité » (CLAS). Convention conclue entre la Ville et l'association Œuvre Falret, gestionnaire de l'association groupe d'entraide mutuelle (GEM) « Créations » pour la saison scolaire 2017-2018.
20 octobre 2017	2017/217	Tournage de films au centre de loisirs primaire des Grands Chênes et à l'école du Village de Montreuil. Création de tarifs.
23 octobre 2017	2017/218	Entretien des arbres de la Ville et de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - 3 lots. Accords-cadres mono-attributaire à bons de commande conclus suite à une procédure d'appel d'offres avec les sociétés suivantes : - lot 1 « travaux de taille et entretien des arbres en port libre sur les voies et espaces publics du territoire communal et intercommunal de Versailles » avec la société SEM espaces verts pour un montant estimatif annuel de 238 973,50 € HT, soit 286 768,20 € TTC. - lot 3 « travaux de plantation et d'entretien des arbres sur les voies », avec la société SEM espaces verts pour un montant estimatif annuel de 179 884 € HT, soit 215 860,80 € TTC. Montants réglés selon des prix unitaires et en fonction des quantités réellement exécutées. Ils ont une durée de 4 ans à compter de la notification.
24 octobre 2017	2017/219	Travaux de remplacement du système de sécurité incendie du théâtre Montansier à Versailles. Avenant n°2 ayant pour objet la réalisation de travaux en plus-value pour un montant de 1 945 € HT soit 2 334 € TTC et de prolonger de délai d'exécution jusqu'au 20 octobre 2017 avec la société Aitec.
24 octobre 2017	2017/220	Travaux d'aménagement d'un nouvel accès au parking « Europe » à Versailles – 2 lots. Marché conclu suite à une procédure adaptée, avec les sociétés suivantes : - pour le lot n°1 « travaux d'aménagement de la voirie et des réseaux divers » : entreprise Jean Lefebvre pour un montant estimé à 234 537,50 € HT soit 281 445 € TTC. La variante est retenue pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de parfait achèvement. - pour le lot n°2 « travaux d'installation d'équipements de matériels de contrôle d'accès et de péage » pour un montant à prix forfaitaire fixé à 82 700 € HT soit 99 240 € TTC. Des équipements supplémentaires pourront être commandés au bordereau de prix unitaires ne pouvant excéder 50 000 € HT pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de garantie du matériel.
26 octobre 2017	2017/221	Acquisition d'éléments actifs de réseaux, de bornes Wi-Fi, de Hot-Spot et prestations associées - 2 lots, Accords-cadres à bons de commande conclu suite à une procédure d'appel d'offres avec la société Euromedia: - lot n° 1 « acquisition de matériels actifs de réseaux et prestations associées » pour un montant estimatif de 690 158,68 € HT, soit 828 190,42 € TTC. - lot n°2 « acquisition de portails captifs et prestations associées » pour un montant estimatif de 21 444,00 € HT, soit 25 732,80 € TTC. Les accords-cadres à bons de commande seront réglés par application des prix figurant sur les bordereaux de prix unitaires et sur les catalogues proposés par les titulaires, sur lesquels seront appliqués des taux de remise par famille et par marques. Ils ont une durée de 4 ans.

27 octobre 2017	2017/224	Mise à disposition temporaire d'un logement de fonction au profit d'une association versaillaise du 1er août au 31 octobre 2017. Mise à disposition du logement 39 situé au 18 rue Jean de la Bruyère à Versailles au profit de l'association Papier Forêt et dans le cadre du Festival Alternatiba.
31 octobre 2017	2017/225	Fourniture et livraison de sel de déneigement pour le groupement constitué des villes de Versailles, Bailly, Saint-Cyr et Jouy-en-Josas - 2 lots. Accord-cadre mono-attributaire exécuté par émission de bons de commande conclu suite à une procédure d'appel d'offres avec les sociétés suivantes : - pour le lot n°1 : fourniture et livraison de sel de déneigement « en vrac » avec la société Pardira Premium - Maxisalt pour une durée de quatre ans à compter de la date de notification. Sans seuil minimum ni maximum mais pour des montants annuels estimatifs par ville membre du groupement (4 000 € HT pour Versailles – 2 600 € HT pour Bailly – 2 700 € HT pour Saint-Cyr – 2 000 € HT pour Jouy-en-Josas) - pour le lot n°2 : fourniture et livraison de sel de déneigement « en sacs » avec la société Ogamalp pour une durée de quatre ans à compter de la date de notification. Sans seuils minimum ni maximum mais avec des montants annuels estimatifs par ville membre du groupement (10 000 € HT pour Versailles – 0 € HT pour Bailly – 1 200 € HT pour Saint-Cyr – 500 € HT pour Jouy-en-Josas). Sont réglés en fonction des quantités réellement mises en œuvre par application des prix unitaires figurant dans le bordereau des prix.
3 novembre 2017	2017/226	Exploitation d'une patinoire démontable au titre de la saison d'hiver 2017-2018 sur le parking de l'hôtel de Ville de Versailles. Convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Ville et la société Braulene-Hexa Ouest.
3 novembre 2017	2017/227	Exposition « Un Orient sans mirages – Georges Gasté (1869 – 1910) » au musée Lambinet du 4 novembre 2017 au 18 février 2018. Création de tarifs pour la vente du catalogue de l'exposition.
3 novembre 2017	2017/228	Occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Fixation de la redevance due à la Ville par Enedis Ile-de-France.
3 novembre 2017	2017/229	Réalisation d'une fresque murale et sur colonnes, impasse de Toulouse à Versailles. Convention entre la Ville, les copropriétaires des 25, 27 et 29 rue Carnot et M. Christophe Rage, artiste peintre décorateur.
9 novembre 2017	2017/230	Fourniture et livraison de denrées alimentaires destinées aux établissements d'accueil de jeunes enfants de la ville de Versailles. 5 lots. Accords-cadres à bons de commande, sans indication de seuil minimum ou maximum. Montants réglés par application des prix figurant aux BPU aux prestations réellement exécutées et des prix des catalogues auxquels seront appliqués les taux de remises consentis dans les BPU des titulaires. Accords-cadres conclus pour une durée de 4 ans à compter du 1er décembre 2017.
9 novembre 2017	2017/231	Représentation « La conquête de l'Ouest » à la Maison de quartier Vauban de Versailles le 24 novembre 2017 dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité. Contrat de cession de droits entre la ville de Versailles et la Compagnie [24.92], pour un montant de 980 € HT, soit 1 034 € TTC.
15 novembre 2017	2017/232	Espace Richaud à Versailles. Création des tarifs d'entrée pour l'exposition « Kapla – les monuments européens » du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018.
15 novembre 2017	2017/233	Complément au droit de place des commerçants des marchés alimentaires pour l'organisation d'animations.
15 novembre 2017	2017/234	Parking en sous-sol de la résidence Versailles Grand Siècle. Convention de mise à disposition de l'emplacement de stationnement n° 24, propriété de la Ville, à M. et Mme Jean-Claude Martin.
15 novembre 2017	2017/235	Centre de loisirs primaire Les Grands Chênes. Convention d'occupation temporaire à titre précaire et révocable au profit de la société Chi-fou-mi productions pour le tournage du film d'exploitation publique « Les Champs de fleurs » réalisé par Jeanne Herry.
15 novembre 2017	2017/236	Mise à disposition gracieuse d'un local scolaire à titre précaire et révocable par la Ville au profit de l'Académie internationale des arts du spectacle (AIDAS). Ecole Élémentaire Marcel Lafitan située boulevard de la Reine à Versailles.

Les décisions n°2017/193, 222 et 223 sont annulées.

Budget primitif 2018 - Budget principal (Ville)

Chapitre 92025 Nature 6574
Aides aux victimes de guerre

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants, Militaires et Victimes de guerre de Versailles	7 600

Chapitre 92048 Nature 6574
Actions européennes et internationales

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Association de Jumelage Versailles-Potsdam	1 500

Chapitre 92114 Nature 6574
Autres services de protection civile

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
La Prévention Routière - Comité des Yvelines	450

Chapitre 92255 Nature 6574
Autres services annexes de l'Enseignement

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Amicale Ader Alizés	240
Amicale du groupe scolaire Richard Mique	5 500
Amicale laïque des écoles publiques de Porchefontaine (A.L.E.P.P.)	540
Association autonome des parents d'élèves et d'étudiants de Versailles et environ (A.A.P.E)	1 000
Association des parents d'élèves de l'enseignement public.(P.E.E.P. Versailles)	1 400
Comité de liaison Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques de Versailles (F.C.P.E.)	950
L'Ecole à l'Hôpital	900
Marelle et tableau noir	200
Votre Ecole chez Vous	570

Chapitre 9233 Nature 6574 - 6745 - 6748
Encouragement aux sociétés culturelles

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Académie des sciences morales des lettres et des arts de Versailles et d'Ile de France Versailles	1 800
Académie du Spectacle équestre	22 500
Amicale des Bretons de Versailles et des environs	480
Amicale philatélique et cartophile versaillaise	200
Association chorale de Porchefontaine	240
Association des amis de la bibliothèque Vauban	600
Association des Naturalistes des Yvelines	450
Centre National de Recherche sur les Jetons et Mereaux du Moyen-Age	190
Cercle Généalogique de Versailles et des Yvelines	850
Chant Libre	380
Chœur de Chambre de Versailles	380
Chœur Laetitia de Notre-Dame de Versailles	380
Chorale Saint Michel	290
Compagnie Versailles Soleil	200
Culture et cinéma	2 500
Ensemble Jubilate	200
Ensemble Polyphonique de Versailles	760
Ensemble vocal Mélisande	200
La Compagnie des lucioles	200
La Lyriade - Chœur de Versailles	665

La Maréchalerie	950
La Tangente	200
Les amis de la Bibliothèque de Versailles	1 235
Les amis de l'orge de Versailles et de sa région	950
Les Ateliers d'artistes versaillais	950
Les chemins de musique	200
Les Harmoniques	480
Les Petits Chanteurs de Saint Charles	480
Les petits chanteurs de Saint François de Versailles	670
Maîtrise des Petits chanteurs de Versailles	2 100
Musiques à Versailles	200
Musique et handicap 78	1 900
Résonnances lyriques	200
Société de l'orchestre de l'académie de Versailles	190
Théâtre des deux rives	475
Versailles Images	380
Versailles Jazz Festival	4 500

Chapitre 9233 Nature 6574
Encouragement aux sociétés culturelles

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Centre de musique baroque	90 000

Chapitre 923 321 Nature 6574
Aquisition des collections

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Culture et bibliothèque pour tous	8 000

Chapitre 9240 Nature 6574 et chapitre 92414 nature 6574
Associations Sportives

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Association Sportive Versailles Jussieu	9 000
Centre d'Activités Subaquatiques de Versailles	1 000
Cercle d'Escrime Versaillais	6 000
Cercle Nautique de Versailles	37 500
Club Bonne Aventure Sports et Loisirs	450
Club Cyclotouriste Versailles-Porchefontaine	750
Club de Canoë-Kayak de Versailles	550
Club Hippique de Versailles	10 800
Club sportif et des Loisirs Gendarmerie de Satory (C.S.L.G.S.)	950
Entente le Chesnay Versailles 78 Basket	78 000
Entente Sportive Versaillaise	34 200
Escalade Club de Versailles	2 100
Football Club Versailles 78	121 000
Friselis Club Versailles	1 000
Judo Ju Jitsu Karaté Club de Versailles	2 650
Judo Self Défense Versailles	3 000
Rugby Club de Versailles	70 000
Société de Natation de Versailles	36 000
Sporting Club de Versailles Tennis de Table	11 200
Tennis Club du Grand Versailles	9 800
Union Athlétique de Versailles	45 500
Versailles Handi Sport Adapté	5 700
Versailles Handball Club	30 000
Versailles Triathlon	11 500
Versailles Volley-Ball	7 000

Chapitre 92422 nature 6574
Autres activités pour les jeunes

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Accompagner vers la Réussite les Parent et les Jeunes (A.R.P.E.J.)	2 000
Eclaireurs et Eclaireuses israélites	600
Guides et scouts d'Europe Versailles rive gauche rive droite - Branche filles	3 000
Guides et scouts d'Europe Versailles rive gauche rive droite et Le Chesnay - Branche garçons	3 800
Randscouts et Randguides	300
Scouts et Guides de France	2 850
Scouts Unitaires des Yvelines	8 100

Chapitre 92521 Nature 6574
Subventions à caractère social pour les personnes handicapées

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Association Relais Etoiles de Vie (A.R.E.V.)	820
Association "Aime la Vie"	800
Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore	950
Association Valentin Haüy	950
Les Papillons blancs - Association des Parents et amis de Personnes handicapées mentales A.P.E.I.	475
Paralysés de France	300
Union Nationale des Amis et Familles des Adultes Malades psychiques - UNAFAM	620

Chapitre 92524 Nature 6574
Autres aides sociales

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Accueil et Soutien des Familles Immigrées et Réfugiées (A.S.F.I.R.)	570
Aide aux insuffisants respiratoires au Cambodge	500
Association Culturelle, Educative et de loisir (A.C.E.L.) Sainte-Bernadette	2 500
Association Culture et Loisirs Versailles Montreuil	660
Association Sportive Versailles Jussieu	4 500
Enfance Partenariat Vietnam	500
Esprit Ludique	570
Centre Huit	1 700
Charlemagne	660
Denier St Louis	1 710
France Bénévolat	900
Journal de Porchefontaine - L'Echo des Nouettes	280
La Farandole	280
Les amis de l'écho du quartier	2 380
Ludothèque	14 700
Profession sport et vie associative 78	5 000
Réseau d'échanges de savoirs de Porchefontaine	900
Signes et moi	200
Soutien à l'Initiative Privée pour l'Aide à la Reconstruction (S.I.P.A.R.)	900
Tawaangal Pastoralisme	200
Versailles Afrique	500

Chapitre 92524 Nature 6574
Autres aides sociales en faveur des personnes en difficulté

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Croix Rouge	1 800
Halte Saint Vincent	360
Ordre de Malte	300
Réseau Interdépartemental de Versailles et des ses environs - RIVE	900
Secours Catholique	4 500
Secours Populaire	900
SOS Accueil	2 700
SOS Victimes	1 420

Chapitre 92524 Nature 6574
Autres aides sociales santé publique et soins

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
ASP Yvelines "Association Soins Palliatifs"	1 350
Médecins de rue	2 800
Epsilon	450
Rivage	1 350

Chapitre 9261 Nature 6574
Autres aides sociales en faveur des personnes âgées

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Donner Recevoir	200
Ensemble 2 Générations	1 800
Les petits frères des pauvres	900
Versailles Portage	14 400

Chapitre 9263 Nature 6574
Aides à la famille

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Aide aux mères et familles des Yvelines - AMFDY	860
Association "CAP MARIAGE"	500
Association de Défense des Familles et de l'Individu - ADFI	270
Association des Familles de Versailles et environs - AFVE	3 500
Association Familiale Catholique de Versailles - AFC	1 200
Association Jonathan Pierres Vivantes	190
Enfance et familles d'adoption des Yvelines	200
Horizon 78	500
Mouvement Mondial des Mères	1 000
SOS Urgences Mamans	300
Union Départementale des Associations Familiales 78 - UDAF	600

Chapitre 9272 Nature 6574
Aides au Logement

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de la région de Versailles et ses environs - CLLAJ	3 000
Habitat et humanisme	3 000
Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines - SNLY	3 500

Chapitre 92833 Nature 6574
Préservation du milieu naturel

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Les Amis des Forêts de Versailles et Fausses Reposes	190

Chapitre 9290 Nature 6574
Aides à l'emploi

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Solidarité coordination Yvelines - SCY	8 690

Chapitre 9294 Nature 6574.33 et 6574.34
Aides au commerce

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Propositions 2018
Union Versaillaise du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat (U.V.C.I.A.)	36 000
Versailles Portage	14 000